

L'Hôtel Maternel Castilla

Un dispositif d'Accueil et d'Accompagnement relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance, à destination des mères isolées enceintes et/ ou avec enfants de moins de 3 ans

MISSION DU SERVICE

L'Hôtel Maternel Castilla accueille et accompagne des mères isolées enceintes et/ ou avec enfants de moins de 3 ans en difficulté, pour lesquelles l'Inspectrice(teur) de l'ASE a évalué la nécessité d'un hébergement et d'un accompagnement personnalisé de proximité, sur tous les versants de l'insertion sociale et du soutien à la parentalité.

Les mères et leurs enfants sont accueillis au sein de **12 logements meublés et équipés**, situés **en intra sur le site de la Villa Castilla**, à Jurançon (du studio au T3).

Un travail en collaboration étroite est mené avec l'équipe de la **crèche 123 Soleil**, puisque **5 places à temps complet** sont réservées aux enfants accueillis au sein de l'Hôtel Maternel.

Les accueils sont portés et validés par l'**Inspectrice de l'ASE**, qui peut saisir le service, soit, dans le cadre d'un **Accueil d'Urgence** aux fins de primo évaluation (**1 mois renouvelable**), soit dans le cadre d'un **Accompagnement plus pérenne et étayé (6 mois renouvelables)**, suite à un primo diagnostic des services du Conseil Départemental.

Les référents sociaux du SDSEI et de la PMI définissent les objectifs d'accompagnement à poursuivre en collaboration avec les professionnels de l'Hôtel Maternel. La mère s'engage à adhérer aux accompagnements proposés en signant un contrat de séjour, qui fixe les échéances des mesures de prise en charge.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : **54**, dont 33 enfants
Sexe : **21** femmes
Âge : **30 ans**, dont 4 mères entre 21 et 25 ans
Durée moyenne de séjour : **317 jours, soit 10,5 mois**
Taux d'occupation : **plus de 100 %**



Année d'ouverture : Octobre 2020

Nombre d'ETP : 10

Nombre de places : 12 situations mères - enfants

ÉLÉMENTS DE PROFIL

| L'Hôtel Maternel : un lieu de Vie, de Répit et un Observatoire de prévention précoce

- 2 nourrissons sont nés pendant le séjour de leur mère et 4 sont arrivés au sortir de la maternité ;
- 14 femmes sont victimes de violences et/ ou de traite d'êtres humains et 28 enfants y ont été exposés ;
- 2 femmes sont accompagnées dans le cadre du PSP (Parcours de Sortie de la Prostitution) et 2 autres ont vécu le même parcours sans avoir intégré ce dispositif ;
- 12 enfants ont été accueillis à la crèche 123 Soleil ;
- 4 mères étaient en situation d'emploi et 4 en formation qualifiante.

Des situations relevant du champ de la protection

La fin d'année 2022 avait mis en lumière un besoin accru de suppléance auprès des mères accueillies. Une situation en particulier avait mobilisé les professionnels de l'équipe de soutien à la parentalité pour prendre le relais de la garde d'un nourrisson, chaque nuit, pendant plus d'un mois. A défaut de pouvoir trouver un lieu d'accueil adapté pour ce bébé, nous nous étions trouvés à devoir assumer, au quotidien, ces missions de prise en charge fiable et continue. Ce constat fut malheureusement conforté en 2023, engendrant stress, perte de repères et épuisement au sein de l'équipe. La situation d'une jeune mère de jumeaux en particulier, aura grandement « aspiré » la disponibilité des professionnels de l'équipe pendant plus de 9 mois, au vu de l'état psychique de cette dernière. Les missions originelles de prévention et d'étayage auprès des mères et de leurs enfants n'ont donc pu être menées aussi quotidiennement, compte tenu des relais de garde mobilisés en urgence. Nous aurons à cœur de garantir que l'Hôtel Maternel ne glisse pas sur le versant de la protection.

Favoriser le répit, la socialisation et l'insertion

Le travail d'accompagnement coconstruit avec l'équipe de la crèche 123 Soleil a permis l'accueil de **12 enfants en 2023**. Ces temps de respiration pour l'enfant comme pour sa mère, permettent de travailler l'avancée des démarches d'insertion et de favoriser l'éveil et la socialisation du tout petit. Les éléments d'observations partagés enrichissent les écrits transmis aux services de l'ASE, voire aux partenaires déjà en place (AEMO et MIJE). L'engagement contractualisé de certaines mères au sein des AAVA de l'OGFA continue de favoriser leur inscription dans une dynamique d'insertion. Retrouver une place et un rythme, et éprouver l'estime de soi, sont autant d'atouts qui permettent à ces femmes de se relever, y compris dans leur fonction de mère. Une des mères arrivée sans droits ni ressources sera parvenue, après un passage aux AAVA, à trouver immédiatement un emploi.

ÉVÈNEMENTS MAJEURS

L'année 2023 a été marquée par une activité intense et des accompagnements de parcours de vie émaillés de grande précarité (vécu de violence, conduites addictives, limites de compréhension observées chez les mères).

Nous avons poursuivi les accompagnements de 2 mères dans le cadre du **PSP (Parcours de Sortie de la Prostitution)** et avons pu mesurer qu'au moins 2 autres avaient connu ce type de violence dans leur parcours.

Le vécu des mères impacte l'état émotionnel de l'enfant dès les temps de vie intra utérine. C'est pourquoi nous avons poursuivi le travail en réseau auprès des services de pédopsychiatrie du CHP, en particulier auprès des soignants du service de Périnatalité. L'infirmière mise à disposition par le CHP a développé les partenariats existants et a pu rencontrer les **21 mères accueillies**. Elle a assuré une forme de veille auprès de **31 enfants**, nécessitant parfois un suivi plus intensif et des accompagnements physiques auprès des services spécialisés. Cette professionnelle déploie ses interventions auprès de toute la sphère familiale et guide aussi les mères au travers d'ateliers favorisant le répit et l'étayage à la parentalité. Elle peut solliciter, au cas par cas, la psychologue de l'EMPP, pour envisager un accompagnement plus approfondi à la demande des mères.

L'année fut empreinte de moments complexes à traverser pour l'équipe de professionnels du service : Des mouvements RH, de l'épuisement engendrant des arrêts maladie au long cours, l'absence de versement de la prime SEGUR pour les professionnels de l'équipe du soutien à la parentalité. Tous ces éléments, conjoints à l'accompagnement de situations particulièrement vulnérables, nous conduisent à revisiter les organisations et le cadre du projet de service.

PERSPECTIVES

Cette 3^{ème} année d'expérimentation a confirmé la nécessité de mieux délimiter les contours de nos missions dans le cadre de la prévention et du soutien à la parentalité.

Les travailleurs sociaux œuvrant la nuit et le week-end se sont trouvés bien trop aspirés par des besoins de relais de garde de nourrissons, face à l'épuisement ou l'incapacité temporaire de leurs mères.

Cette mobilisation intensive près des mères les plus fragilisées a continué de mettre en lumière combien « devenir parent » en situation d'isolement familial et social nécessite un besoin accru de contenance, de présence, de fiabilité émanant des professionnels au quotidien.

Le projet de partage de temps plus légers, festifs, ludiques ou relaxants, continuera de guider les réflexions de l'équipe, pour favoriser le tissage de liens et l'acquisition de repères socialisants, tant pour la mère que pour son ou ses enfants.